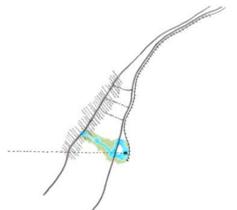


O CHAMP !



Elle crée un lien visuel fort entre la gare et la rue du Village, visible depuis le téléphérique, une empreinte à l'échelle du site naturel, reconnaissable par le touriste.

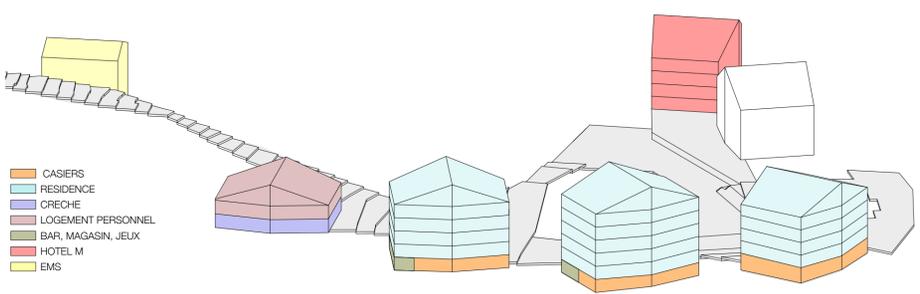
A travers le positionnement précis des interfaces –sorties parking, arrêts de bus-, des programmes publics et commerciaux, mais aussi des activités ludiques, ce nouveau lieu de référence met en mouvement une population actuellement trop captive de son mode de transport, les drainant ainsi naturellement vers -respectivement depuis- la rue du Village.

La délimitation est faite par une série d'émergences ponctuelles, ménageant des échappées visuelles latérales sur le paysage environnant. Ces dernières contiennent le programme de la résidence touristique, répartie sur trois volumes rigoureusement identiques, ainsi que le programme de la crèche et des logements pour le personnel qui prennent place dans le bâtiment le plus excentré par rapport au téléphérique. L'hôtel est lui envisagé en entrée de site, proche du téléphérique, de la gare et du Paladium.

Au travers de cet espace clairement délimité prend place une promenade publique, qui par sa géométrie relie naturellement la rue du village à la route de la fin, tout en minimisant les pentes fortes. Elle accueille les sorties de parking, les arrêts de bus, commerces, zones de jeux, terrasses, mais aussi les entrées d'immeubles, les zones de casiers. Elle est un lieu de rencontre, un lieu de vie et de détente. Génératrice d'activités, elle peut être le réceptacle d'événements saisonniers ou de compétitions sportives, et s'affiche comme un lieu complémentaire du Paladium et de la rue du Village, mais aussi comme son lien nécessaire.

Le projet propose de créer un interface de transport multimodale ; un lien tangible efficace entre les trois voies principales qui prend la forme d'une rue alpine. Cette dernière structure et organise l'ensemble des différents flux, mais aussi les activités ludiques et commerciales afin de générer une activité maximale sur l'ensemble de la zone.

PROGRAMME



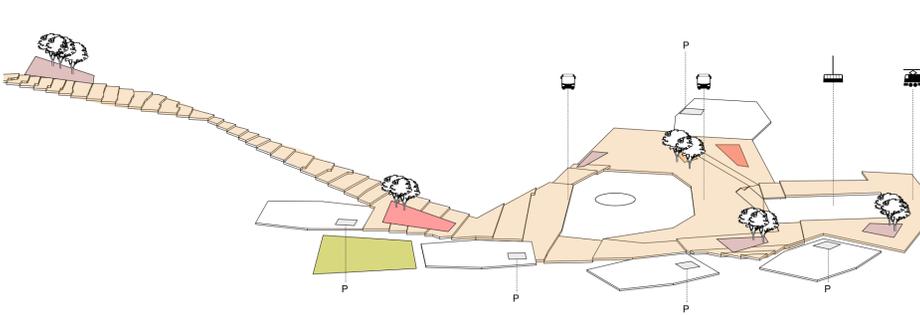
- CASIERS
- RESIDENCE
- CRECHE
- LOGEMENT PERSONNEL
- BAR, MAGASIN, JELIX
- HOTEL M
- EMS

Le programme de la résidence secondaire est réparti sur trois bâtiments distincts, mais identiques dans leur volumétrie. Ces bâtiments accueillent chacun en leur rez une fonction publique en relation avec leur environnement direct :

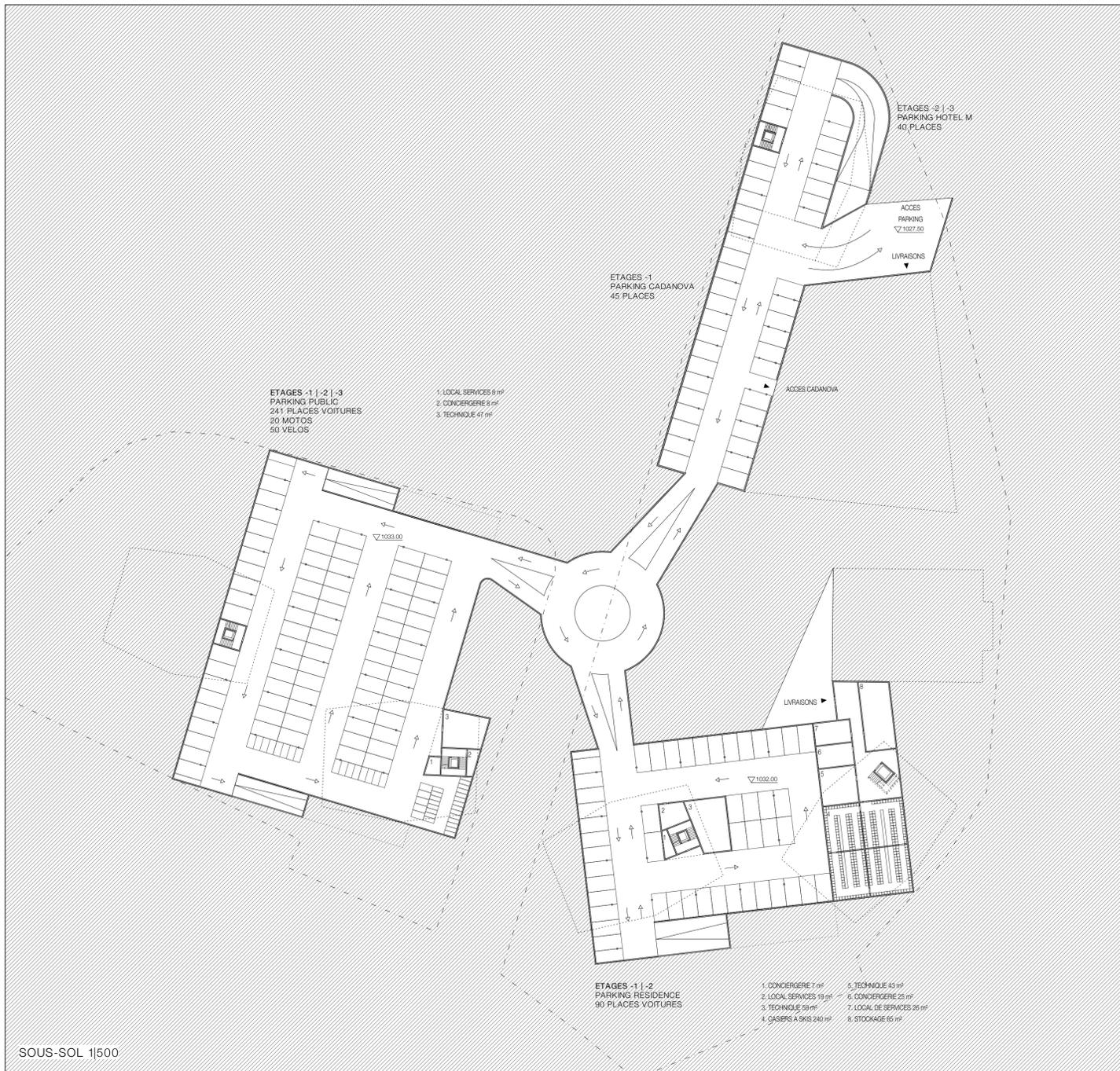
Le bâtiment central, directement connecté au parking privé de la résidence, accueille la réception. Le bâtiment situé côté départ de téléphérique contient l'ensemble des casiers de la résidence et des casiers dévolus aux usagers de la gare. Le dernier bâtiment contient le bar à vin qui s'ouvre sur le jardin des neiges respectivement l'espace découverte vtt.

Les étages sont rigoureusement identiques, et peuvent alterner des 1.5, 2.5, 3.5 ou 4.5 pc en fonction de la demande.

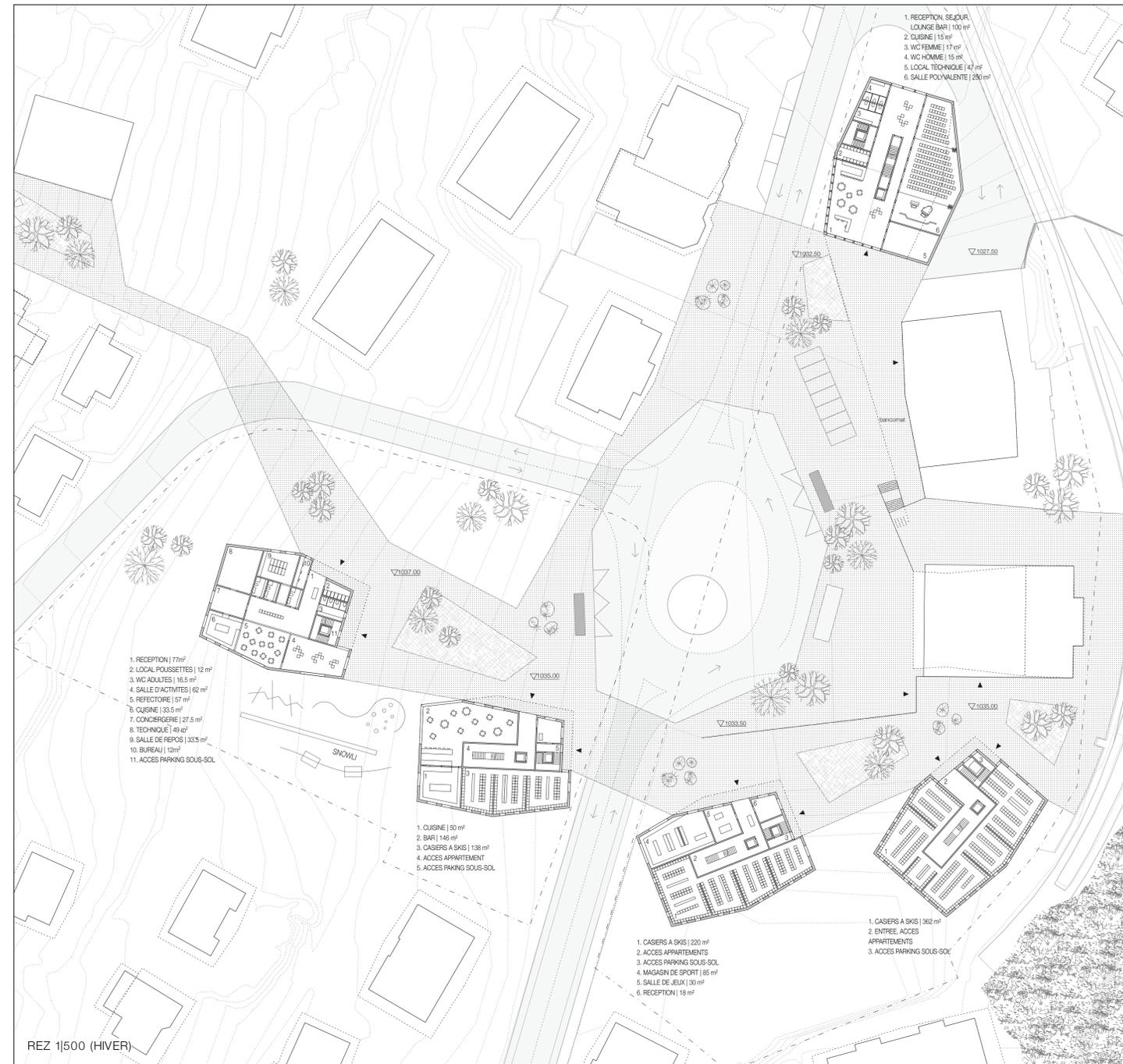
ZONE PIETONNE



- ZONE PIETONNE
- KIDS BIKE | SNOWLI
- TERRASSE PUBLIQUE
- INSERT MINERAL

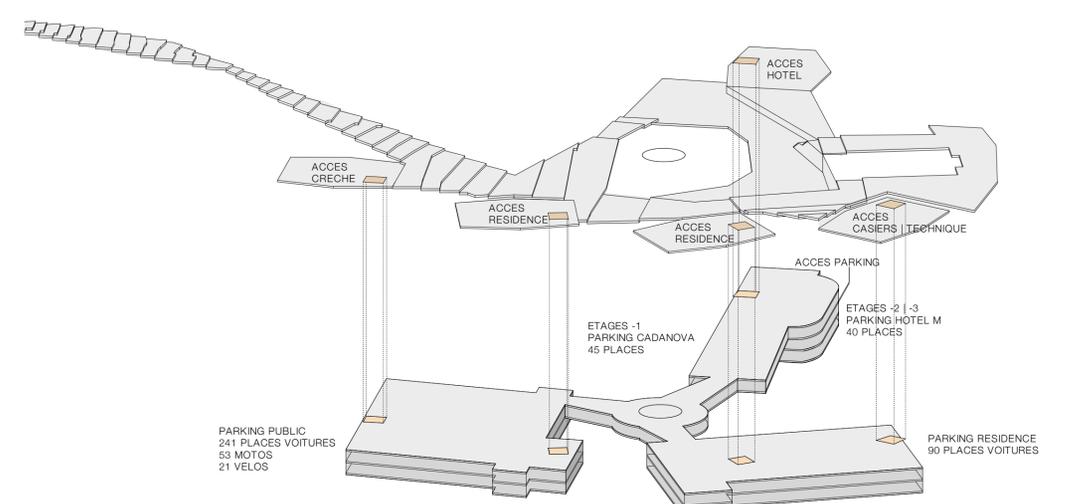


SOUS-SOL 1/500

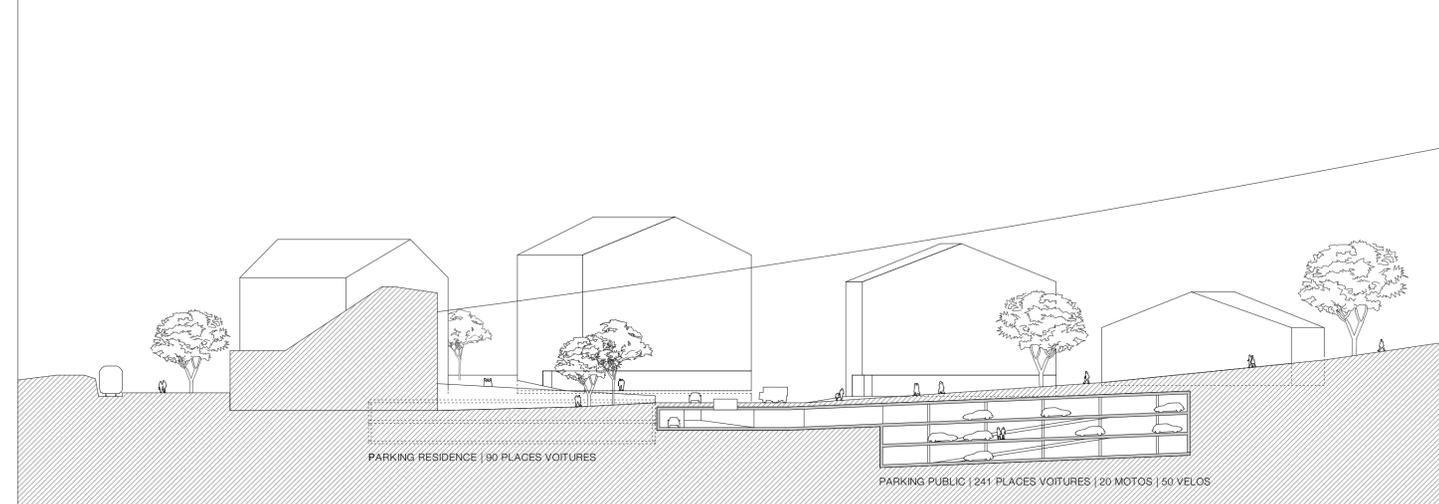


REZ 1/500 (HIVER)

Le parking souterrain destiné aux voitures trouve son entrée en aval du parc, évitant ainsi la difficile cohabitation avec les piétons en haute saison. Cette dernière distribue l'ensemble des véhicules sur trois zones distinctes : le parking public, situé à l'ouest de la route cantonale, le parking de la résidence touristique, situé à l'Est, et celui de l'hôtel, directement sous ce dernier. Le parking existant est également alimenté par cette entrée.



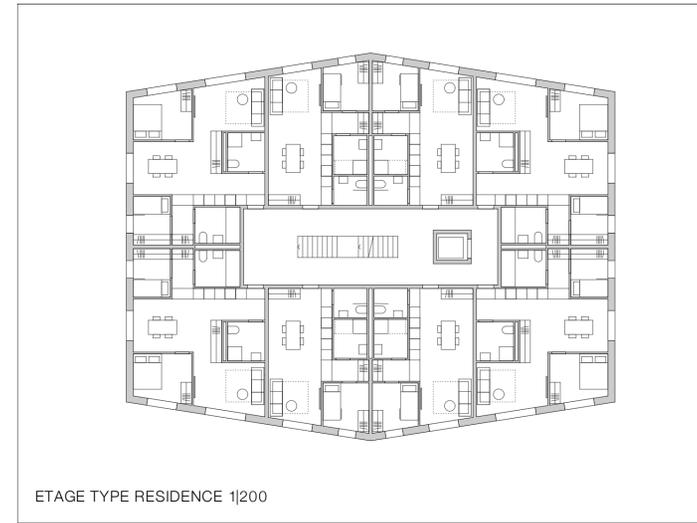
ACCES PARKING



COUPE A 1/500



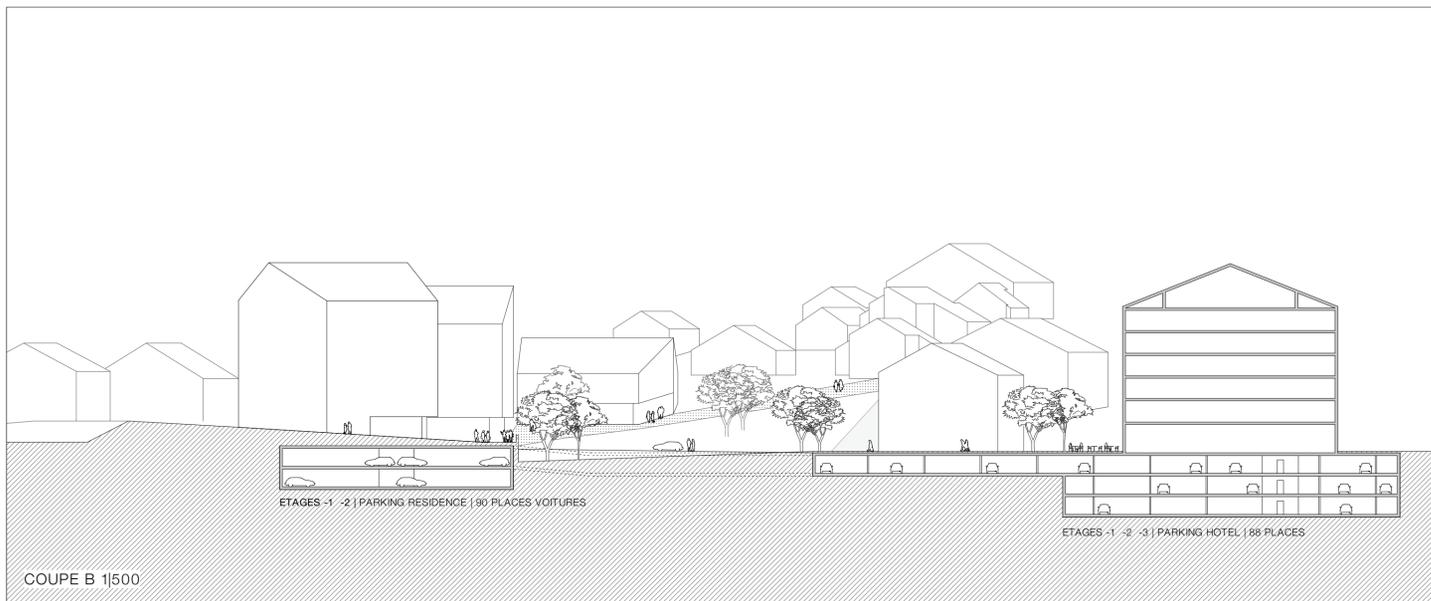
ETAGE 1|500 (HIVER)



ETAGE TYPE RESIDENCE 1|200



ETAGE TYPE HOTEL 1|200



ETAGES -1 -2 | PARKING RESIDENCE | 90 PLACES VOITURES

ETAGES -1 -2 -3 | PARKING HOTEL | 88 PLACES

COUPE B 1|500

